



Vue d'ensemble des trois maisons formant un ensemble, à l'angle de la rue Gambetta et de la rue du Palais-de-Justice. Les n° 8 et 10 sont des maisons jumelles, dont la façade est en parement de brique.

IVR11_20127700232NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation